

AVRIL 2005 / N°89

LA SARTHE

Le magazine du Conseil général

Événement

La Sarthe
s'affiche à Paris

Économie

AgemPro à Cherré



Conseil général
de la Sarthe

théma
SARTHE
CONSEIL GÉNÉRAL
DES JEUNES



Journée du Patrimoine de Pays

CONNAÎTRE ET AIMER
LE PATRIMOINE,
LES PAYSAGES
ET LES SAVOIR-FAIRE
TRADITIONNELS

19 dimanche juin 2005



www.associations-patrimoine.org



Le Conseil général sur tous les fronts

Les Départements ont reçu un rôle pilote dans la mise en œuvre de la loi de cohésion sociale et dans les textes visant à l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées. Concrètement, sur le premier front et particulièrement sur le volet "emploi" de la loi de cohésion sociale, le Département travaille à la conclusion avec l'Etat d'un véritable contrat d'objectifs au terme duquel plus de 1 300 contrats d'avenir, nouvelle formule des contrats aidés, devraient être conclus cette année avec les allocataires du RMI. Cet engagement quasi-immédiat témoigne de la force de notre volontarisme sans attendre la prochaine révision du plan départemental d'insertion. Cette mobilisation répond également à l'attente des collectivités locales qui seront cosignataires de ces nouveaux contrats réservés au secteur non marchand.

Les priorités budgétaires que nous avons retenues en faveur de la prise en charge du handicap dans la Sarthe se trouvent confortées par les mesures votées par le Parlement dans la loi relative au handicap. C'est ainsi que nous allons créer avec le même souci de concertation avec les associations qui oeuvrent tout au long de l'année afin d'assurer l'accueil et d'améliorer les services, une Maison départementale des personnes handicapées. Cette nouvelle structure a vocation à rassembler tous ceux qui participent à l'information, à la création, à l'organisation et à la fourniture des services apportés aux plus fragiles d'entre nous. Elle ne sera donc pas figée dans ses attributions dès lors où l'objectif permanent consistera à répondre toujours mieux à l'accompagnement sous toutes ses formes des sarthoises et des sarthois qui souffrent d'un handicap. Nous sommes déjà au travail et la première rencontre de concertation avec tous nos interlocuteurs réunis au sein du Comité départemental consultatif des personnes



handicapées aura lieu dans les tout prochains jours.

Et puis enfin, troisième grand chantier ouvert, celui de la décentralisation. Au-delà de l'agitation des tribunes politiques, ce nouveau cap résulte d'une loi votée, promulguée et validée par le Conseil Constitutionnel. Il nous appartient donc, en nous montrant exigeants sur les ressources, de construire ces nouveaux rapports entre la collectivité départementale qui reçoit des missions nouvelles et l'échelon central. La proximité, là encore, y gagnera. C'est dans cet esprit que le Conseil général vient de signer deux conventions avec

l'Etat. L'une dans le domaine de l'Education, l'autre couvrant des secteurs comme l'Équipement pour les routes ou les affaires sociales pour les Fonds d'Aide au Logement et aux Jeunes en difficulté. Ces protocoles provisoires établissent la liste des services ou parties des services qui sont dans l'immédiat mis à disposition du Conseil général afin qu'il soit en mesure d'exercer ses prérogatives nouvelles. C'est la première étape d'un processus qui se déroule de façon sereine, constructive et bien sûr dans le total respect des choix futurs qui seront faits par l'ensemble des agents concernés. Cette volonté d'associer à chaque instant tous les acteurs de la décentralisation correspond aussi à une méthode de travail globale puisque des conseillers généraux représentant aussi bien la majorité que l'opposition, travaillent au sein d'un groupe qui est consulté systématiquement sur chaque phase nouvelle et auquel il est rendu compte des travaux menés par la collectivité.

Roland du Luart

Président du Conseil général de la Sarthe

Vice-Président du Sénat



LE MANS®



13-14-15 MAI



GRAND PRIX DE FRANCE

Billetterie : FNAC, CARREFOUR, GÉANT

Infos : 04.73.91.85.75

gpfrancemoto.com



Entrée gratuite aux moins de 16 ans accompagnés d'un adulte



LE MANS 2009
GRAND PRIX DE FRANCE
MOTO



ÉCONOMIE

page 6

AgemPro à Cherré

ÉVÉNEMENT

page 8

La Sarthe
s'affiche à Paris

COLLÈGES

page 10

Trophée du
Développement Durable

SOCIAL

page 11

Grossesses multiples

VOIRIE

page 14

Travaux sur
la RD 2



ENVIRONNEMENT

page 15

Taille des arbres
du bocage sarthois

VIE DES CANTONS

page 16

"THÉMA SARTHE"

Encart central

10 bougies pour le CGJ

PETITES NOUVELLES

page 20

CULTURE

page 22

Festival de l'Epau

SPORTS

page 26

Les 24 Heures du Mans



Conseil général
de la Sarthe

LA SARTHE

Le magazine d'information du
Conseil général de la Sarthe
Hôtel du Département
72072 Le Mans cedex 9

Directeur de la publication : Roland du Luart, Codirectrice de la publication :
Fabienne Labrette-Ménager • Rédaction / Mission de l'information et de la
communication • Photos / Page une - Bernard Larvol, Mission information-
communication Conseil général • Maquette / A tribu - Le Mans • Mise en page,
compogravure / Belouga communication - Le Mans • Impression / IMAYE Graphic /
N° ISSN : 1260-9862 / Tirage du n° 89 / Avril 2005 / 250 000 exemplaires •
Distribution / mediapost • Internet / <http://www.sarthe.com> • <http://www.cg72.fr> •
N°89 AVRIL 2005.



Agem Pro à Cherré

L'imagination au service du mobilier

Entreprise nouvellement implantée sur la zone du Coutier à Cherré, Agem Pro prend du volume. Rien de plus normal pour ce créateur de mobilier qui travaille les éléments avec imagination et goût.

Un bâtiment sur mesure

Construit sur la zone du Coutier à Cherré, le bâtiment de l'entreprise Agem Pro s'étend sur près de 3000 m². Les ateliers (2200 m²), les bureaux et espaces d'exposition (600 m²) et les locaux sociaux (150 m²) se partagent cet espace clair et fonctionnel. Le coût de l'opération, pilotée avec l'aide du Comité d'Expansion Economique et le concours du Conseil général et de la Communauté de communes du Pays de l'Huisne sarthoise, s'élève à 2 millions d'euros.

L'allure sportive, le langage direct, le regard franc, Patrice Joubert ne boude pas son plaisir en parcourant l'usine qu'il vient de créer sur la zone du Coutier, à portée de main du péage de l'autoroute A 11. Non seulement le secteur s'avère stratégique mais encore les 3000 m² qui abritent la nouvelle unité de production du groupe Agem qu'il dirige répondent parfaitement à ses besoins. Spécialisée dans l'aménagement intérieur des locaux professionnels, Agem Pro emploie à ce jour une vingtaine de personnes. "Notre objectif est d'atteindre une quarantaine de salariés d'ici trois ans" assure le PDG. Du hall d'accueil aux bureaux, espaces de formation, salles de réunions, vestiaires et lieux de rangements, la petite dernière unité du groupe Agem, créé en 1996, propose de mettre en forme les idées et souhaits de ses clients. "Notre ambition est de créer du mobilier qui ressemble à nos clients mais qui soit aussi adapté à la

configuration de leurs lieux de vie et à leurs goûts" poursuit Patrice Joubert. Du conseil à la réalisation en passant par la conception, l'entreprise s'appuie sur le savoir-faire d'une architecte d'intérieur et d'un personnel qualifié dans la maîtrise et l'art de transformer la matière première, le bois bien entendu mais aussi des matériaux de pointe tels que le granit, le métal ou les produits verriers, pour leur donner des formes élégantes et pratiques. "Agem Pro est un projet d'hommes, un projet d'équipe" se plaît à répéter le patron de la jeune entreprise qui, sans tarder, a trouvé son rythme de croisière avec un carnet de commandes bien rempli. "Nous escomptons un chiffre d'affaires de 2 millions d'euros en 2005, soit le double de notre premier exercice" annonce Patrice Joubert. Imaginative et ambitieuse, la nouvelle locataire de la zone du Coutier est promise à un bien bel avenir.



Développement durable

Sensibiliser les entreprises

Comment assurer le progrès économique et social sans mettre en danger l'équilibre naturel de la planète ? Comment faire en sorte de léguer une terre en bonne santé à nos enfants ? Ces questions essentielles figurent au cœur du concours des "Trophées de l'Initiative-Développement Durable en Sarthe" ouvert à l'ensemble des industriels et artisans du département.



Sensibiliser le monde de l'industrie et de l'artisanat par la présentation d'une pièce de théâtre consacrée au thème du développement durable, tel est le pari audacieux qu'ont souhaité prendre la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mans et de la Sarthe et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Sarthe, organisateurs des Trophées de l'Initiative avec le concours du Conseil général. Une manière originale de lancer officiellement un concours novateur qui a pour objectif de saluer des actions mises en œuvre dans l'entreprise visant à concilier la préservation de l'environnement, le progrès social et la performance économique. Du souhait de mieux assurer la gestion des déchets ou la réduction des pollutions à la maîtrise de la consommation d'eau en passant par la lutte contre la pénibilité au travail, les domaines d'éligibilité sont variés. *"Les actions présentées au jury pourront concerner une ou plusieurs thématiques du développement durable. Cependant, elles devront revêtir un caractère volontaire dépassant la simple mise en conformité"* rappellent les organisateurs du

concours qui espèrent ainsi sensibiliser davantage le monde de l'entreprise et de l'artisanat aux enjeux de l'environnement durable dans le département.

L'air, l'eau, l'énergie, le bruit mais aussi l'ergonomie, la gestion des risques ou encore la consommation des matières premières sont autant de sujets mobilisateurs pour que les créateurs de richesses en Sarthe apportent leur contribution positive à la préservation d'un cadre de vie harmonieux et au renforcement d'une politique sociale forte et active.

Le calendrier

15 juin : limite de dépôts de candidature.

Juillet-Août : Examen des dossiers par le jury.

Septembre : Remise des Trophées de l'Initiative aux lauréats.

Pour tous renseignements :

Chambre de Commerce et de l'Industrie du Mans et de la Sarthe

Tél : 02 43 21 00 00

E-mail : cnaorine@lemans.cci.fr

garly@lemans.cci.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Sarthe, Tél : 02 43 74 53 53

E-mail : christian.guillard@cm-lemans.com

Le Conseil général s'investit

Le Conseil général est fortement mobilisé autour du thème du développement durable. Une exposition consacrée à ce sujet a été inaugurée lors des 4 Jours du Mans. Elle est depuis régulièrement proposée dans les établissements scolaires et salles ouvertes au public. Le Département mène dans ses services de nombreuses actions en matière d'économie de papier, de tri sélectif de déplacement des personnes. Un exemple spectaculaire avec l'expérience menée au niveau des Transports interurbains de la Sarthe qui vont rouler progressivement au biocarburant. Il s'agit du diester, à base d'huile de colza.

Filière Automobile de l'Ouest La Sarthe reçoit

Constructeurs, fournisseurs, prestataires, laboratoires, universitaires et écoles du secteur automobile se donnent rendez-vous les 11 et 12 mai dans la Sarthe à l'occasion de la 4^e édition du Salon Inversé de la Filière Automobile de l'Ouest. Un choix géographique logique lorsque l'on sait que cette activité est le premier secteur industriel du département.

Basé sur un concept original et efficace, ce salon professionnel a pour

particularité d'inverser les rôles puisque ce sont les

donneurs d'ordres qui reçoivent sur leurs stands les fournisseurs et prestataires.

Les organisateurs attendent près de 1300 contacts entre

les différents intervenants du SIFAO qui accueille aussi des

groupes d'entreprises étrangères. Le salon joue

également sur l'innovation en proposant un Cybermarché

qui permettra aux professionnels de découvrir

le fonctionnement du e-commerce et des enchères en

ligne, nouvel enjeu du marché automobile.

Organisée par l'association Performance 2010 qui

regroupe constructeurs, équipementiers, fournisseurs

de produits et de services, et universitaires, cet événement

est piloté par le Comité d'Expansion Economique en

partenariat avec l'Agence de Développement Economique

du Mans et la Chambre de Commerce et d'Industrie du

Mans et de la Sarthe.

Contact Organisation

Performance 2010

tél : 02 43 57 43 14



La Sarthe s'affiche

Paris sous le charme !

La Sarthe ne manque pas d'air ! Les parisiens ont pu s'en rendre compte à l'occasion d'une séduisante opération promotionnelle menée tambour battant dans les rues de la capitale. Autobus parisiens aux couleurs sarthoises, randonnée pédestre sur les rives de la Seine et bars à œufs sur le trajet de la ligne 72 ont donné une saveur toute particulière à la vie parisienne. Un appel au grand air relayé, dans la bonne humeur, par quelques célébrités sarthoises du sport et du cinéma : Laurence Leboucher, Luc Alphand, Henri Pescarolo et Lorant Deutsch, venus apporter leur contribution à l'événement en proposant aux passants la dégustation d'un œuf-frais-du-jour-à-la-coque, avec la complicité des Fermiers de Loué, sur le pavé parisien.

Ce bol d'air sarthois a ainsi permis au département de mieux se faire connaître des Parisiens, à l'aide d'une campagne de communication accrocheuse et pleine d'humour, de convaincre visiteurs, décideurs et chefs d'entreprises parisiens et français, de venir dans la Sarthe pour un jour...ou pour toujours !



LA SARTHE

Sarthois, soyez fiers de porter vos couleurs!

Des actions sont régulièrement menées
par le Conseil général pour promouvoir la notoriété
du département auprès de la population française.

Sarthois, vous êtes tous invités à relayer cette
campagne autour de vous en portant fièrement
les couleurs de votre territoire, grâce à l'autocollant ci-joint.

LA SARTHE, ON EN EST FIER.

Conseil général

Sarthe



Trophées du Développement Durable

Huit collèges en course

Projet solidaire, projet environnemental... les collégiens et leurs professeurs ne manquent pas d'idées pour le premier trophée du Développement Durable. Bien souvent ce n'est pas une classe qui est concernée mais la majeure partie du collège qui se retrouve sensibilisée et plusieurs professeurs associés. Petit tour d'horizon des participants au concours.

"LOUIS CORDELET" - PARIGNÉ-L'ÉVÊQUE



Les élèves de la 4^e SEGPA sont devenus incollables sur le tri des déchets et l'intérêt de bien trier. Après avoir effectué plusieurs visites de centres de tri, les jeunes ont parfaitement

assimilé les objectifs économiques et écologiques de cette démarche. Ils vont transmettre leurs connaissances à l'ensemble des collégiens via la réalisation d'une exposition ludique sur papier recyclé sur le thème "pourquoi faire le bon tri". Au programme également, la mise en place d'éco poubelles et la création d'un bac de compostage.

"LES SOURCES" - LE MANS



Tous les élèves de sixième, soit 88 collégiens, se sont mobilisés sur le trophée du développement durable avec deux objectifs en vue : la mise en place d'éco poubelles

(piles, papier, bouchons plastiques, cartouches d'imprimantes...) et la création d'un jardin biologique avec le chantier d'insertion « les jardins du soleil ». Exposition et dégustation sont prévues à la fin de l'année scolaire

"JULES FERRY" - SAINT-CALAIS



Sur la base du volontariat, des jeunes du collège ont intégré le club du commerce équitable. Après avoir rencontré des membres de l'association Artisans du monde, ces collégiens tra-

vaillent sur une exposition présentant l'historique et le fonctionnement de l'association. Les panneaux seront exposés lors des journées portes ouvertes et rejoindront ensuite la bibliothèque municipale pour toucher un plus large public. Un repas issu du commerce équitable sera également concocté par le restaurant scolaire.

"VAUGUYON" - LE MANS



Réalisation de quatre séchoirs et récolte de fonds pour l'achat de manuels scolaires francophones (une centaine d'ouvrages au total) par la classe de menuiserie SEGPA et les jeunes de 4^e et 3^e à destination du village de Kumasi

entre autres. Une façon de promouvoir le travail des jeunes de SEGPA auprès des collégiens au sein de l'établissement et d'établir des contacts avec le Ghana en partant quinze jours à la rencontre de ce pays.

"BERCÉ" - CHÂTEAU-DU-LOIR



Les 20 collégiens de la section SEGPA horticulture, et CAP agricole 1^{er} et 2^e année travaillent sur la relance d'espèces arboricoles en voie de disparition. Ainsi, 33 pieds de poiriers et pommiers quasi disparus de la

production vont être plantés sur un terrain reliant le collège au lycée. Après avoir fait des recherches sur les variétés et calculé au mieux l'implantation, les jeunes ont fait des greffes et vont devoir préparer le terrain avant de planter les jeunes pousses. Les collégiens travaillent en collaboration avec l'association des Croqueurs de pommes. Un din d'œil à l'environnement local intéressant et un apprentissage adapté pour ces élèves.

"SAINT-JULIEN" - LE MANS



27 élèves de 4^e dont 10 jeunes en module professionnel se sont lancés le défi de réduire de 5%

par an durant trois ans les gaz à effet de serre produits par le collège et l'école primaire (élaboration de bilans énergétiques). Pour cela plusieurs professeurs se sont mobilisés et les jeunes ont créé une grande campagne de communication auprès de tous les collégiens pour limiter le gaspillage (éteindre la lumière dans les salles, éteindre les appareils électriques, utilisation du papier recto / verso...).

"LE MARIN" - ALLONNES



C'est une véritable démarche globale qui s'est engagée dans ce collège. Les professeurs ont décidé d'aborder le thème du traitement de l'eau et des déchets durant l'année scolaire à travers les différentes matières enseignées. Etude sur les indicateurs biologiques de l'eau, statistiques... ce projet s'inscrit avant tout dans le programme des classes de cinquième. Une réflexion sur le tri et l'utilisation du papier recyclé est également en cours.

"LE SACRÉ CŒUR" - LE MANS



Le collège a choisi de sensibiliser les collégiens de troisième à l'environnement par une démarche interdisciplinaire. Ce travail pédagogique privilégie avant tout l'expression orale et la mise en

œuvre d'actions concrètes dans l'établissement par les collégiens. Travaux de recherches, exposés, visites de sites, création de panneaux et maquettes (éolienne, cadran solaire, clepsydre, thermomètre, parachute) ont été menés par les élèves. Une démarche enrichissante pour mieux comprendre l'utilité du respect de l'environnement.

L'accession sociale à la propriété

Devenez propriétaires sans souci !

Sarthe Habitat construit depuis 2003 des logements directement destinés à la vente. L'office public d'aménagement et de construction de la Sarthe apporte sa pierre à l'accession sociale à la propriété. Et ça marche !

Sarthe Habitat vient de lancer le troisième chantier d'accession à la propriété avec la construction de 27 pavillons à La Milesse. Cette opération fait suite au succès des deux premières réalisées au Mans et à Joué l'Abbé. *"Face à l'engouement des accédants, des collectivités locales font appel à nos services pour développer cette offre dans leur commune"* explique Marcel-Pierre Cléach, Président de Sarthe Habitat.

Jusqu'ici spécialisé dans le secteur locatif, Sarthe Habitat se diversifie et développe une offre d'accession sociale sécurisée à la propriété en proposant à des ménages à revenus moyens des logements de qualité.

Dans ce type d'accession, Sarthe Habitat propose, pendant dix ans, une double garantie aux nouveaux propriétaires. En cas de défaillance, il s'engage d'une part à racheter leur logement au prix du marché. L'organisme public propose d'autre part de garder les occupants comme locataires, soit du bien racheté, soit dans un autre logement du parc locatif de l'OPAC.

Nathalie Chevalier s'est lancée dans l'aventure en mars dernier. Après avoir pris connaissance au travers d'une publicité de ce nouveau concept d'achat, elle s'est rapidement renseignée auprès de Sarthe Habitat pour mieux comprendre le fonctionnement. C'est

une véritable opportunité qui se présente alors à cette jeune femme, mère de trois enfants et tout juste séparée. *"Je ne me serais jamais lancée dans l'achat d'une bien immobilier et encore moins dans la construction d'une maison si je n'avais pas eu connaissance de ce projet. Sarthe Habitat me proposait une maison indépendante de près de 90 m² avec 500 m² de terrain clef en main. Carrelage, tapisserie, norme Vivrelec pour l'électricité... tout était prévu dans le prix de la maison"*.

Prix avantageux par rapport au marché actuel. *"Bien sûr j'ai dû démarcher les banques pour obtenir mon prêt comme pour toute acquisition d'un bien immobilier. Mais je suis rassurée car Sarthe Habitat offre la double garantie de racheter mon logement si je n'arrive pas à l'assumer et me garder en tant que locataire. Lorsqu'on est seule à élever sa famille cette situation est appréciable"*.

C'est fin septembre que la famille de Nathalie Chevalier a emménagé dans ce joli petit pavillon situé à Joué l'Abbé. *"Je ne connaissais pas ce village mais je trouve qu'il offre toutes les commodités nécessaires pour les enfants. Je ne suis également pas trop éloignée de mon travail au Mans. Je ne dirais qu'une chose : ce système d'accession à la propriété n'a que des avantages. Il ne faut pas hésiter" !*



Informations pratiques

- Les 27 pavillons en construction à La Milesse se partagent en dix sept T4, neuf T5, un T3. La surface habitable est comprise entre 80m² et 100 m². La livraison est prévue pour juin 2006. Les prix varient de 116 000 € à 166 000 €.

- Commercialisation de ces logements
Agence d'accession à la propriété, 8 bis rue d'Alger
Le Mans - Tél. : 02 43 43 70 40

Sarthe Habitat
Tél. : 02 43 43 72 72



Le magazine la Sarthe :
"Le Conseil général s'appuie notamment sur les CLIC pour relayer ses informations destinées aux personnes âgées. À quoi servent-ils ?"

Béatrice Pavy, présidente de la Commission des Affaires sociales du Conseil général :
"Les Centres Locaux d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC), ont pour objectifs d'accueillir, d'informer et d'orienter les personnes âgées et leurs familles. Une équipe de professionnels répond à toutes les questions sur le vieillissement au quotidien. Des sujets comme l'aide à la vie quotidienne, les soins à domicile, l'adaptation du logement, les loisirs et le maintien en forme, le soutien et l'écoute dans les moments difficiles, le bénévolat et les actions associatives peuvent être abordés. Ils disposent également de l'annuaire des familles d'accueil et peuvent guider les personnes âgées pour une place en foyer logement ou maison de retraite. Ils sont le relais entre autres des actions du Conseil général. En Sarthe nous avons cinq CLIC répartis sur tout le département."

Contact CIDPA
Tél. : 02 43 81 40 40

LA SARTHE

Maintien à domicile des personnes âgées

Le Conseil général innove !

Les besoins des personnes âgées évoluent, les actions menées par le Conseil général aussi. L'Assemblée Départementale vient de voter le nouveau schéma pour la période 2005-2009 qui prévoit plus de trois millions d'euros d'aides nouvelles.

Le schéma départemental des personnes âgées définit les orientations du Département en matière de politique en faveur des personnes âgées pour une durée de cinq ans. Élus, administratifs et acteurs de terrain, soit plus de 150 personnes, se sont concertés pour actualiser les actions menées pour nos aînés.

La création de 300 places en maisons de retraite sur la CUM, la qualification du personnel, la réalisation d'unités pour personnes âgées désorientées, et le développement de l'hébergement diversifié sont des axes forts de la partie du schéma concernant l'hébergement en établissements.

Le domicile n'est pas en reste. La Sarthe multiplie les actions nouvelles. Comme la création d'une subvention permettant d'adapter le logement aux incapacités (pose d'une douche, aménagement d'une salle d'eau, rampe-guide...). Afin que ces adaptations soient ajustées aux besoins spécifiques de la personne, le Conseil général va signer une convention avec des organismes experts dans ce domaine pour évaluer le besoin, la faisabilité des travaux et proposer un plan de financement global.

Un panel de services va également être développé. Afin de renforcer l'offre de livraisons de repas à domicile, le Conseil général participe désormais au financement des véhicules de transport des collectivités locales et associations à but non lucratif. Il subventionne ces mêmes organismes pour le transport des personnes de leur domicile à la maison de retraite. Enfin, les familles ne sont pas oubliées. Afin de les soutenir dans leur engagement quotidien, des groupes de parole leur sont proposés et un système de garde ponctuelle développé. De plus, l'accueil de jour et l'accueil temporaire constituent aussi des éléments importants du maintien à domicile pour soutenir les proches de la personne âgée. Le schéma entend développer ce dispositif en créant des places sur l'ensemble du département.

Le Conseil général offre ainsi tout un ensemble de services pour répondre au mieux à la réalité du quotidien. Pour tout complément d'information vous pouvez contacter le Service d'Aide Sociale aux Adultes du Conseil général.

Tél. : 02 43 54 71 31



Grossesse multiple

Une subvention pour les familles

Jumeaux, triplés, quadruplés... plus de 80 familles en Sarthe sont concernées par une grossesse multiple en 2004. Pour faire face aux premiers besoins, le Conseil général propose une aide financière de 400 euros par enfant.



En cas de grossesse multiple, les familles peuvent désormais prétendre à une nouvelle participation financière du Département. Le Conseil général propose en effet d'attribuer 400 € par enfant, soit au minimum 800 € par famille.

Cette aide est soumise à certaines conditions calculées sur l'obtention de la prestation la PAJE, allouée par la Caisse d'allocations familiales. Un crédit de 40 000 € a été inscrit à cet effet au budget du Conseil général.

Les familles concernées devront retourner en double exemplaire :

- Un extrait de naissance de chaque enfant,
- Une copie du dernier avis d'imposition,
- Un relevé d'identité bancaire ou postal,
- Une photocopie de l'avis de versement de la PAJE.

Ces documents sont à retourner au Conseil général à l'attention de Monsieur le Président Hôtel du Département
72072 Le Mans cedex 9

Chaque dossier fera l'objet d'un examen en commission permanente.

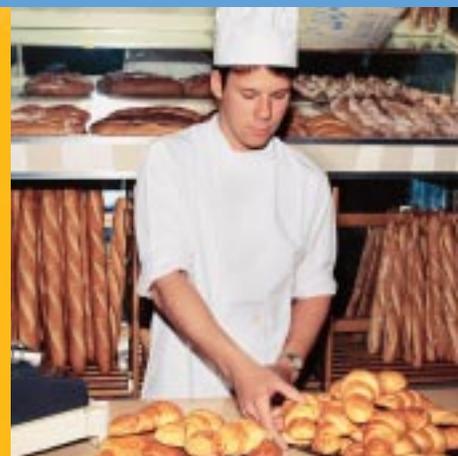
Du nouveau pour le CODERPA

Le Comité Départemental des Retraités et Personnes Agées (CODERPA) est une instance de réflexion et de proposition sur toutes les questions concernant le domaine des seniors. Constitué de retraités, de professionnels du secteur médico social et de membres de collectivités et d'organismes en lien avec la santé, le CODERPA était jusqu'alors sous l'autorité du Préfet de la Sarthe. Selon la loi, depuis le 1^{er} janvier 2005, le CODERPA est placé sous la responsabilité du Conseil général, qui a désigné comme président Michel Terral,

conseiller général du canton de Ballon.

Cette modification de statut n'entraîne aucun changement dans le rôle joué par le CODERPA en Sarthe. Le travail accompli s'inscrit dans la continuité des démarches déjà engagées. La structure continue à participer activement à l'élaboration des mesures prises en faveur des retraités.

Comité Départemental des Retraités et Personnes Agées (CODERPA)
97 avenue Bollée - 72000 Le Mans
Tél. : 02 43 40 20 27.



Du nouveau pour le Revenu Minimum d'activités (R.M.A.)

De nouvelles mesures viennent d'être mises en place pour les contrats RMA :

- le Contrat RMA peut désormais être à temps plein,
- son accès est possible à partir de 6 mois d'ancienneté dans le dispositif RMI,
- les cotisations retraite et chômage sont maintenant calculées sur la totalité du salaire,
- L'employé peut cumuler son salaire RMA avec le revenu d'une autre activité,
- Le contrat RMA est également accessible au public bénéficiaire de l'allocation spécifique de solidarité (ASS) et de l'allocation pour parent isolé (API).

En Sarthe 116 contrats ont déjà vu le jour depuis la mise en place de ce dispositif d'insertion. Il vient compléter tout un panel d'offres destinées aux bénéficiaires du RMI pour les relancer dans la vie professionnelle.

Informations auprès du service RMA du Conseil général au 02 43 54 74 80.



Les routes départementales

La gestion du réseau routier est un élément essentiel de l'aménagement du territoire et un enjeu important pour le développement économique. C'est une priorité pour le Conseil général qui dépensera en 2005 près de 20 millions d'euros pour moderniser et sécuriser les 4 017 kilomètres de routes départementales.

Aménagement routier

Travaux de titans sur la RD 2

La voirie est un patrimoine fragile. Il impose au Conseil général de lourds investissements et sur le terrain d'imposants travaux, à l'exemple de ceux qui sont en cours de réalisation sur la RD 2 reliant La Ferté-Bernard à Saint-Cosme-en-Vairais. Le point sur l'avancement du chantier.



Lancés en 2000, les travaux de rectification et d'élargissement du tracé de la RD 2 concernent la section comprise entre La Ferté-Bernard et Saint-Cosme-en-Vairais, soit 15,9 km. L'opération estimée à 6 175 000 euros au total permettra d'offrir de meilleures conditions de sécurité et de confort pour l'ensemble des particuliers et entreprises de l'aire d'attraction de cet axe départemental. Plus globalement, ce chantier s'inscrit également dans le cadre de l'aménagement de l'axe Mamers-A11 via La Ferté-Bernard. *"Le tracé actuel présentait trop de zones à risques avec la présence de nombreux virages dont les rayons de courbure ne sont pas réguliers, mais aussi des accotements de largeur variable et des multiplications d'accès directs sur la voie"* souligne Jean-Pierre Chauveau, président de la Commission des Routes et des

Infrastructures du Conseil général. Plusieurs points noirs ont déjà été gommés sur les communes de La Ferté-Bernard et La Chapelle-du-Bois.

Actuellement, les bulldozers manoeuvrent à la sortie de Saint-Cosme-en-Vairais sur une distance de 4,9 km. Cette section qui traverse une zone particulièrement boisée est caractérisée par un travail important de libération d'emprises : abattage d'arbres, arrachage de haies et mise en place de clôtures. L'achèvement total du chantier de part et d'autre de La Chapelle-du-Bois est programmé en 2006 avec plus particulièrement la réalisation de la déviation du hameau de "La croix des 5 charmes". Alors, l'axe La Ferté-Bernard-Saint-Cosme-en-Vairais-Mamers présentera un profil beaucoup plus confortable et sécurisé pour les automobilistes.

Un axe majeur : La section Mamers-Saint-Cosme-en-Vairais a été réalisée en 1996. Le contournement de La Ferté-Bernard (liaison RD 2 - RD 7 et RD 97) dont la mise en service globale a eu lieu le 7 décembre 2004 représente un montant de 6 300 000 euros.

Taille des arbres du bocage

Retour à la tradition

Le service agriculture et environnement du Conseil général en collaboration avec la DDE vient de réaliser une première en France : tailler des chênes de bord de route en trognes ou têtards pour recréer l'arbre typique du bocage sarthois. Une coupe surprenante puisque l'arbre est mis à l'état de totem ! Détails de l'opération.



Le Conseil général vient d'organiser une taille de jeunes chênes plantés en 2000 le long de la nouvelle route départementale n°6 reliant la nationale 138 à l'échangeur autoroutier de l'A 28 sur la commune de Maresché. Cette technique est particulièrement impressionnante puisqu'il s'agit d'étiéver l'arbre à environ 2 m. de hauteur et de supprimer toutes les branches le long du tronc. Cette coupe permet de recréer une forme d'arbre typique du bocage sarthois : l'arbre têtard. Elle est réalisée selon les conseils avertis de Dominique Mansion, naturaliste de renom et grand spécialiste des arbres têtards (concepteur du jardin des trognes au festival international des jardins de Chaumont-sur-Loire). Il a ainsi dispensé ses connaissances auprès du personnel de l'équipement de Beaumont-sur-Sarthe, chargé de l'entretien et du suivi de ces plantations et de la cellule "plantations" du Conseil général.

"Nous allons vers une banalisation du paysage le long des routes. Le Conseil général de la Sarthe propose ici de retrouver les bases du patrimoine végétal de ce secteur" explique

Dominique Mansion. "Cette démarche est intéressante et permet aussi de recréer un biotope pour notre écosystème".

Fabienne Labrette Ménager, présidente de la commission de l'environnement confiait également aux élus présents lors de la taille "Nous n'allons évidemment pas généraliser cette technique sur l'ensemble des routes sarthoises, mais cette portion de voie se prêtait à la réalisation de cette taille grâce

à la largeur des bas côtés. Ce choix renforce également notre identité régionale puisque l'arbre têtard est une figure emblématique du bocage du Grand Ouest".

Par ailleurs, le Conseil général, en partenariat avec la DDE, la DIREN et le CAUE, réalise actuellement un atlas des paysages sarthois afin de déterminer les caractéristiques paysagères de chaque secteur du département. A terme, cet atlas permettra d'adapter les futurs aménagements en respectant les différentes identités paysagères propres à chaque territoire.



Du nouveau pour les classes d'environnement

Lors du vote du budget 2005, le Conseil général a assoupli son intervention financière en faveur des classes environnement se déroulant en Sarthe. Auparavant n'était attribué un soutien que pour les séjours d'une durée minimum de 5 jours. Désormais, chaque projet de classe verte, classe de patrimoine ou classe fluviale peut-être éligible à partir d'une journée dans le département.

Rappel de l'intervention du Département auprès des collèves

- 2,10 € par enfant et par jour pour les classes vertes, les classes fluviales et les classes patrimoine non agréées au niveau régional qui se déroulent en Sarthe,
- 3,80 € par enfant pour les classes de patrimoine organisées par un établissement public dans un des centres agréés au niveau régional ayant lieu en Sarthe.

Informations auprès du service éducation et sport.

www.cg72.fr

Tél. : 02 43 54 72 72



MALICORNE

Depuis janvier, la mission d'action sociale de proximité du Conseil général dispose d'un espace de 100 m² de plain-pied pour accueillir au mieux le public au numéro 7 de la rue Oudinot, à proximité de la mairie et de l'espace faïence. Cet espace a auparavant été réaménagé par le propriétaire afin qu'il réponde aux nécessités d'accueil du public et aux attentes des agents. Roland du Luart, président du Conseil général, Chantal Albagli, conseiller général du canton et Alain Davaze, maire de Malicorne ont pu découvrir les lieux aux côtés du personnel de cette antenne. Rattachés à la Circonscription de la Vallée de la Sarthe dont le siège est à Sablé, les agents de l'action sociale de Proximité et de la Protection Maternelle et Infantile de Malicorne ont pour objectifs de répondre à l'ensemble de la population pour des missions très variées (accès au droit, aide sociale, logement, petite enfance, agrément assistante maternelle...).

L'action sociale de proximité propose des rendez-vous à domicile et des permanences à Noyen-sur-Sarthe. Les travailleurs sociaux sont à l'écoute de toutes les demandes en matière d'aide sociale. Sur un an, ce sont en moyenne 400 personnes qui sont reçues dans les locaux de Malicorne.

LE MANS EST-VILLE

Il y a avait une chaude ambiance lors de l'inauguration d'un terrain en gazon synthétique sur le site de l'Île aux sports au Mans. Les jeunes footballeurs des clubs utilisateurs ont manifesté leur joie en présence de Véronique Rivron et Jacqueline Pedoya, conseillers généraux venues saluer cette opération exemplaire, financée par la Ville du Mans avec le soutien du Conseil général et Le Mans Métropole.

Ce nouveau terrain synthétique est priori-

tairement destiné à l'entraînement. Il va permettre l'augmentation de la capacité d'accueil et répondre aux besoins d'entraînements et de compétitions des clubs. Située à l'extrémité de l'Île aux sports, cette surface de jeu permettra une utilisation intensive et nécessitera un entretien extrêmement réduit. Le coût global de l'opération s'élève à 836 120 euros. Le Département intervient pour 162 876 euros.



LA FERTÉ-BERNARD

Le conseil municipal de Saint Aubin des Coudrains a décidé de rassembler l'espace culturel et associatif sur le site de la salle polyvalente. A cette occasion, des travaux d'aménagement ont été effectués et la salle a été agrandie de 60 m². Cette salle sera destinée notamment aux associations de la commune. "Mettre à disposition un lieu d'échanges pour les habitants est un atout très important pour une commune. Il permet également aux activités associatives de s'épanouir" expliquait Roland du Luart, président du Conseil général, lors de l'inauguration marquée également par la présence de Charles Somaré, conseiller général. Le montant de ces travaux s'élève à 253 196 euros et a bénéficié d'une aide de 36 400 euros du Conseil général.

A l'issue de cette inauguration Jacqueline Szymanek, Jean-Claude Bobet et Jacques Cléradin ont reçu la Médaille d'Honneur Départementale et Communale.

SABLÉ-SUR-SARTHE



Inaugurée en présence de Pierre Touchard, conseiller général et Marc Joulaud président du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Bouverie, la nouvelle Station d'épuration de la Bouverie à Sablé répond parfaitement aux objectifs fixés : mise au normes, modernisation de la filière de traitement des boues produites. Cet outil performant anticipe les évolutions prévisibles et prend en compte dès à présent la croissance future du bassin sabolien.

Un projet ambitieux et d'une importance majeure au plan financier puisqu'il constitue l'opération la plus importante jamais réalisée par le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Bouverie. Le coût total approche en effet les 4,3 millions d'euros. Outre l'apport à 40% du syndicat, le Feder, l'agence de l'eau et le Conseil général ont contribué au montage financier de ce projet aujourd'hui pleinement opérationnel dans son fonctionnement et performant en terme environnemental.

SAINT PATERNE



La restauration du lavoir et du four à pain de la commune de Champfleur avait un double objectif. Mettre en valeur un patrimoine quasiment unique en France mais aussi installer dans les locaux abritant le four à un pain la nouvelle bibliothèque relais.

Construit en 1885 à la demande des sœurs franciscaines, le lieu abrite un lavoir qui dispose d'un système de plancher suspendu à hauteur variable en fonction du niveau de l'eau et d'un séchoir superposé. Un patrimoine particulièrement original, "une des raisons qui nous ont incité à le restaurer" a expliqué Pierre Langlais, maire de Champfleur lors de l'inauguration.

"Ce lavoir va d'ailleurs s'inscrire dans le cadre d'un circuit touristique de la Haute Sarthe mis en place très prochainement" ajoutait Bernard Petiot, conseiller général du canton.

Par ailleurs la mise en place de la bibliothèque relais devenait nécessaire pour cette commune en constante progression démographique, le Point lecture ne correspondait plus aux attentes des habitants. "Cette ouverture s'inscrit dans la politique de lecture publique du Conseil général, soucieux de développer un véritable maillage sur l'ensemble du département" a précisé pour sa part Roland du Luart.

Le Conseil général via la Bibliothèque départementale de la Sarthe met à disposition de ce lieu de nombreux ouvrages et du matériel informatique.

SARTHE

Depuis plus d'un an, le Service Urgences ambulanciers sarthois, qui réunit 53 professionnels, doit assurer des permanences, la nuit et les week-ends dans les six pôles sarthois : Centre Hospitalier du Mans, hôpitaux de Château du Loir, La Ferté-Bernard, Saint-Calais, hôpital local de Sillé le Guillaume, le pôle de Marolles les Braults, et Pôle Santé Sablé et La Flèche. Chaque nuit, dix ambulanciers sont prêts à répondre à tous les appels SAMU. Afin d'assurer une meilleure efficacité dans le travail, le Service Urgence ambulanciers sarthois a décidé l'achat de dix défibrillateurs semi-automatiques. Ce matériel est capable de délivrer un choc électrique sur une personne en arrêt cardiaque et d'augmenter ainsi considérable-

ment les chances de réanimation de la victime. Ainsi depuis le mois de mars, chaque ambulance est équipée d'un défibrillateur et de sacs de secours pour permettre une meilleure efficacité et assurer au mieux les missions publiques de secours. Le coût de ce matériel performant s'élève à 43 000 euros. Le Conseil général apporte sa contribution à l'achat des défibrillateurs, remis lors d'une cérémonie dans les locaux du CFA au Mans en présence de Béatrice Pavy, présidente de la commission des Affaires Sociales, Pierre Hellier, député et Pierre Forget, président du Service urgences ambulanciers sarthois, sous la forme d'une aide de 21 600 euros



MAMERS

Saint-Vincent-des-Prés dispose d'un tout nouvel espace social et de loisirs culturels implanté par la Communauté de communes du Saosnois. La structure intercommunale qui souhaite développer ses activités culturelles et de loisirs sur son territoire a en effet retenu la commune de Saint Vincent des Prés car elle dispose déjà d'associations dynamiques comme son école de musique. Inaugurée par Roland du Luart et Jean-Pierre Chauveau, conseiller général, cette construction de 284 m² constituée de deux salles et de pièces annexes permet d'assurer les activités culturelles et de loisirs dans les meilleures conditions. L'école de musique y a déjà pris ses quartiers en complétant l'une des salles en équipements spécifiques.

Ce local permet également d'accueillir de manière régulière les relais des assistantes maternelles (RAM).

Le coût de cette construction s'élève à 318 370 euros. La communauté de communes a bénéficié notamment d'une aide du Conseil général à hauteur de 36 400 euros et d'une subvention exceptionnelle de l'Etat de 20 000 € obtenue par Dominique Le Mener, député de la circonscription.



Le magazine du Conseil général



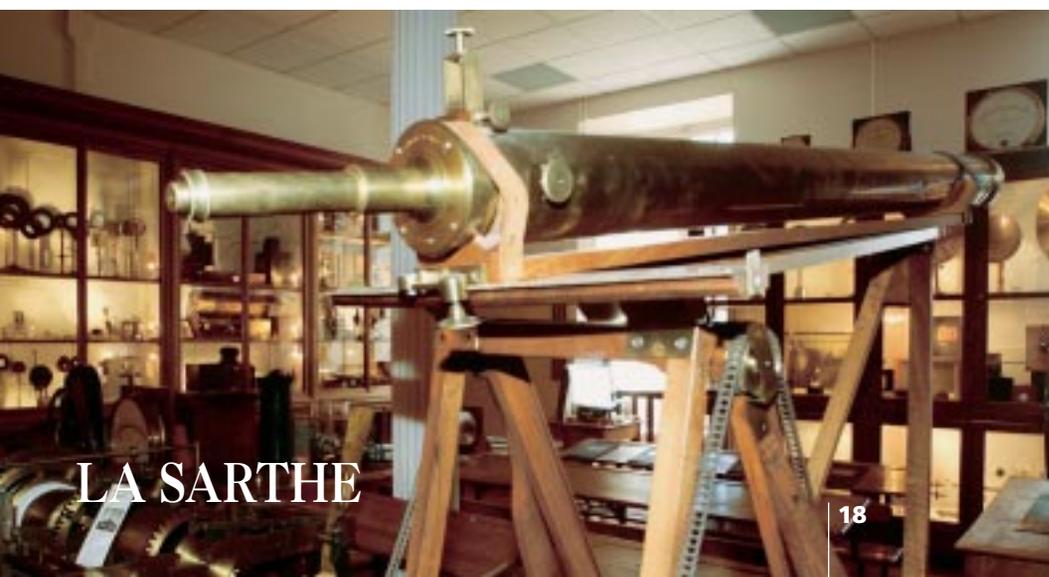
LE MANS SUD-OUEST

Une trentaine de chorales de la Sarthe et de la Mayenne, dont six chœurs d'enfants ont travaillé pendant dix huit mois sur un exceptionnel concert donné à Antarès. Au total 4500 spectateurs ont répondu présents à l'invitation de l'Académie Vocale de la Sarthe avec le soutien du Conseil général. Un concert grandiose dirigé de main de maître par Yves Parmentier. Rarement il a été possible d'admirer autant de choristes sarthois interprétant un répertoire d'airs d'opéras sur une même scène. Un événement inoubliable.

LA FLÈCHE

L'ouverture d'un nouvel ensemble muséographique au Prytanée Militaire de La Flèche permet désormais au public d'admirer concrètement et pleinement les instruments du cabinet de physique qui ont fait, au fil des ans, la réputation de cette institution. Inauguré en présence de Roland du Luart, président du Conseil général, Agnès Lorilleux, conseiller général, Guy-Michel Chauveau, maire, l'espace Guillaumat constitue également le prolongement naturel du magnifique ouvrage "Les trésors du Prytanée Militaire de La Flèche" qui a révélé la grande richesse d'une impressionnante collection d'instruments et outils jalousement préservés au sein de l'école depuis plus d'un siècle. Ce lieu témoigne ainsi que

la créativité, l'imagination et la découverte ont toute leur place dans ce domaine d'activité. Ce ne sont pas simplement des instruments qui sont présentés aux visiteurs mais de véritables œuvres d'art dont la qualité et la beauté sont remarquables. Invité par le colonel Belbezier, commandant le Prytanée National Militaire, Pierre Gilles de Gennes, prix Nobel de physique a chaleureusement salué l'ouverture de cet espace, source d'encouragement, selon l'hôte prestigieux de l'école, pour tous ceux qui souhaitent consacrer leur carrière à la recherche. Un vœu partagé par le Conseil général qui a tenu à s'associer au "Printemps des Sciences" organisé par le Prytanée.



ALLONNES



Le centre bourg de Pruillé-le-Chétif s'est embelli grâce à une véritable politique d'urbanisme engagée par l'équipe municipale. Travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, démolition d'un bâtiment à l'angle du carrefour et mise en place d'une zone routière limitée à 30 km/h ont permis de transformer le cœur de Pruillé-le-Chetif.

"Le but de cet aménagement est de réduire la vitesse des automobilistes, d'améliorer la circulation des piétons, d'accroître la visibilité du carrefour et de redonner une esthétique au village" expliquait Annick Tessier, maire de la commune, lors de l'inauguration. *"Un projet d'urbanisme à long terme qui permet de préserver tout le charme de cette commune"* a précisé Marc Joulaud, député.

Le coût total de ces travaux s'élève à 427 030 euros HT avec une intervention à hauteur de 20% du Département *"partenaire privilégié de ce genre d'opérations"* a ajouté Roland du Luart, président du Conseil général.

La commune envisage déjà la mise en valeur de l'éclairage de l'église, la rénovation de la mairie ainsi que l'amélioration de la sécurité aux entrées du bourg.

SARTHE



Au cours de la présentation en avant-première d'un film consacré à la célèbre famille sarthoise par France 3 à l'Abbaye de l'Epau, Roland du Luart, président du Conseil général et Gérard Bollée ont signé une convention assurant le dépôt exceptionnel aux archives départementales de la Sarthe d'un grand nombre d'archives de l'illustre entreprise. C'est un véritable trésor qui est ainsi confié aux mains des archivistes : papiers privés de la famille Bollée, où se côtoient correspondances attachantes et photographies inédites ; archives de l'activité fonderie de cloches, avec les modèles des bourdons et carillons qui résonnent encore partout dans les villes et villages de France ; archives de l'activité construction automobile, avec des dossiers techniques, devis, livres de compte, des photographies et cartes postales des premières automobiles et du premier circuit des 24 heures et archives de l'activité segment en complément du petit dépôt de 1990. Un ensemble inédit, exceptionnel, étonnant à tous égards par sa richesse, et surtout par le témoignage qu'il porte. M. Gérard Bollée permet ainsi de sauvegarder un patrimoine intimement lié à l'histoire du département.

BALLON

La bibliothèque de Courcemont installée dans une nouvelle construction à proximité de l'école vient d'être inaugurée en présence de Michel Terral, conseiller général. Ouverte six heures par semaine, elle accueille une centaine d'adhérents et une soixantaine d'élèves. Cette bibliothèque fait l'objet d'un conventionnement "point lecture" entre la mairie et le Conseil général depuis mars 2000.

Ainsi, le Département, via la Bibliothèque départementale, apporte son soutien actif en offrant, outre les 871 ouvrages confiés et renouvelés trois fois par an, son assistance technique, des formations et des animations.

De même, durant les deux années suivant sa création, la bibliothèque de Courcemont



a bénéficié d'une subvention pour la constitution d'un fonds d'ouvrages de base émanant du Conseil général et du Centre National du livre.

Cette bibliothèque s'inscrit parfaitement dans le plan du développement de la lecture en Sarthe engagé par le Conseil général. A ce titre, elle pourrait bénéficier bientôt d'une aide à l'informatisation.

SARTHE

La Hongrie figure parmi les dix nouveaux pays ayant intégré l'Union européenne depuis le 1er mai 2004. Pour les jeunes sarthois, la présence de l'ambassadeur de Hongrie, André Erdos à l'Abbaye de l'Epau dans le cadre d'une rencontre départementale autour des projets européens "ESPER", organisée par le centre Eurodoc 72, leur a offert l'occasion de mieux faire connaissance avec ce pays. Chaleureusement accueilli par Roland du Luart, président du Conseil général et Véronique Rivron, conseiller général, le représentant de l'Etat hongrois s'est livré à un passionnant exposé devant plus de huit cents élèves sarthois sous le charme, en évoquant l'histoire, la géographie et la culture de sa terre natale. Cette journée s'est finalement achevée par le chant de l'hymne européen accompagné par des instrumentistes.



Sortir

• **Poncé-sur-le-Loir**

A partir du 3 mai exposition des toiles des peintres sarthois Claveau et Fuchs au Moulin de Paillard.

• **Le Mans**

Mardi 10 mai à 20h30, "Zapping" revue musicale au Palais des Congrès du Mans. Mai 2005, Puls'art s'installe dans la ville.

• **La Flèche**

Vendredi 13 mai à 20h30, Blankass en concert à la salle Coppélia. Du 20 au 22 mai et du 10 au 11 juin, théâtre "la culotte" de Jean Anouilh au Carroi.

• **Bessé-sur-Braye**

Samedi 21 mai "un après-midi chez Anatole Montesquiou" théâtre, musique, poésie et goûter à partir des recettes de Georges Sand au château de Courtanvaux.

• **Saint-Jean-d'Assé**

Dimanche 29 mai, concert de musique de chambre par l'Ecole Nationale de Musique du Mans à l'église Notre Dame des Champs.

• **Sablé-sur-Sarthe**

Samedi 21 mai à 20h30, "Café italien" musique du monde aux écuries du château.



HANDI-MOI OUI !

La 5^e édition du festival HanDi - Moi Oui ! se tiendra au Mans et dans toute la Sarthe du 30 mai au 4 juin grâce au concours de la Ville du Mans et du Conseil général de la Sarthe. Un programme riche en couleurs pour que chacun puisse approcher le handicap et la différence autour des Vacances et des Loisirs pour tous. Parmi les animations proposées : une conférence le mardi 31 mai, salle de l'Oiselière au Mans à 20h30, l'exposition sur le thème de l'Afrique réalisée par des enfants et des adultes handicapés de toute la Sarthe du 30 mai au 10 juin à l'Hôtel de la Préfecture, découvertes des associations, initiation au Torball, etc... Pour clôturer cette semaine, samedi 4 juin, "En piste !" au Centre des Expositions du Mans pour l'ouverture d'un grand centre de vacances de 14h à 18h : cirque, piscine à boules, atelier maquillage, ateliers peinture, activités scientifiques avec les petits débrouillards, bricolage, jeux grandeur nature et jeux de société divers, construction de cabanes, mais aussi, comme chaque année, tournoi de football et de basket-ball pour ceux qui le désirent, projection de films et forum sur les vacances et les loisirs pour tous. Tél. : 02 43 47 49 08.



VIE MANCELLE

La Vie mancelle et sarthoise publie son numéro spécial été 2005. Actualité automobile sarthoise oblige, le magazine revient cette année sur « l'accident des 24 Heures de 1955 ». Le pilote français Levegh au volant d'une Mercedes retombe sur la foule, faisant plus de 80 morts et une centaine de blessés. Un second dossier est consacré aux forêts de la Sarthe, leurs histoires et vicissitudes. La Vie Mancelle et sarthoise est disponible à partir du 5 mai en librairie.

HISTOIRE

Le musée de la Seconde Guerre Mondiale a ouvert ses portes pour la saison 2005. Véritable retour sur l'histoire et la mémoire de cette guerre, le musée propose plus de 100 uniformes authentiques, des véhicules militaires, des documents d'époque... Une visite guidée est également organisée par le créateur des lieux. Ouvert jusqu'au 15 octobre du mardi au dimanche et jours fériés de 14h à 17h30 et de 14h30 à 18h30 (juillet/aout). Musée de la seconde guerre mondiale Roger Bellon route de Sillé à Conlie. Tél. : 02 43 20 90 35.



PATRIMOINE

Le 4^e Salon du "Patrimoine Bâti et des savoir-faire" aura lieu le dimanche 19 juin à Brûlon, sur le site de la Motte féodale. Ce rendez-vous annuel rassemble une vingtaine d'artisans et de négociants spécialisés dans la restauration traditionnelle du bâti (tailleurs de pierre, maçons, ferronniers, vitraillistes, menuisiers, peintres...) ainsi que des syndicats professionnels, les Petites Cités de Caractère de la Sarthe, le CAUE, des associations locales, la Fondation du Patrimoine... Des démonstrations, des exposés, des visites sont au programme de la journée, placée sous le thème : "Fer et verre, utiles et décoratifs". Contact : Association Patrimoine d'Asnières - Tél. : 02 43 92 40 47. Par ailleurs, l'association organise "les rencontres d'Asnières-sur-Vègre" autour de la peinture murale les 20, 21, 22 octobre. Au programme : les acteurs de la conservation restauration et de la valorisation, visites de sites à peintures murales en Vallée de la Sarthe... Inscription dès maintenant auprès de l'association.

Z'ANIMOS

Malicorne espace faïence accueille dès à présent l'exposition "les Z'animos", un bestiaire de terre.



UN SOURIRE

Samedi 28 mai, 25 000 bénévoles se répartiront dans 300 villes de France pour vendre près de 100 000 fleurs de soleil (3 euros/unité) pour l'opération "Offrez-vous un sourire".

L'opération financera l'action que mène l'association des paralysés de France (reconnue d'utilité publique) en faveur des personnes handicapées motrices et plus particulièrement de tout ce qui peut rompre leur isolement.

En Sarthe, la vente de fleurs se déroulera sur plusieurs stands de vente répartis sur tout le département. Pour mener à bien cet événement, l'APF recherche 140 bénévoles pour diverses activités. Pour plus de renseignements, contacter le 02 43 28 68 46, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30.

MUSIQUE

Le quartet de saxophones Ophoniuss sort son premier album : Helvetic Atlas.

Entre Jazz et musiques métissées, fait de compositions personnelles et d'arrangements originaux, il est disponible à la FNAC et à L'Atelier d'Orphée.

Le groupe manceau sera notamment en concert avec Manu Dibango au festival "Soir au village" à Saint-Calais le 29 juin 2005.

Contact : www.ophoniuss.net



CORSO FLEURI

La 53^e édition du Corso fleuri de Vibraye se déroulera les 14 et 15 mai. Outre le traditionnel défilé de huit chars, les organisateurs ont programmé à l'affiche de nombreux groupes musicaux comme le Bagad de Carhaix, Bandas Los Cumbancheros de Mont de Marsan... Un grand feu d'artifice clôturera la fête en soirée.

Comité des Fêtes de Vibraye
tél : 02 43 93 69 63.

LES SATURNALES

L'association "des idées et du bruit" organise son premier festival "les saturnales" les 21 et 22 mai à Saint Saturnin. Créé pour proposer des échanges et des discussions au sein d'espaces festifs, c'est le premier rendez-vous sur le thème de l'environnement lancé par l'association. L'objectif : sensibiliser un large public à des pratiques respectueuses de l'environnement et des générations futures. Forums de discussions avec des intervenants, des associations ou encore des producteurs... expérimentations mais aussi concerts, théâtre, marché fermier agrémenteront ce week-end dédié au développement durable.

Programme et informations sur <http://desideesetdubruit.free.fr>



PHOTOS DU MONDE

Mayet reçoit son quatrième salon international de la photographie proposé par le Ciné Photo Club Georges Méliès de Mayet. Près de 300 photos provenant du monde entier ont été présélectionnées et seront exposées du 30 avril au 8 mai, de 14h30 à 18h30, les dimanches et jours de fête de 10h à 12h et 14h à 18h30.

Ce concours est organisé sous le haut patronage de la Fédération Internationale de l'Art Photographique et la Fédération Photographique de France. Il recueille un vif succès auprès des photographes amateurs du monde entier.

Informations au 02 43 46 63 02.

EXPOSITION

L'office de tourisme de Chaignes renouvelle pour la quatrième année consécutive sa manifestation "Tout Chaignes en peinture". Il s'agit d'exposer des œuvres d'artistes dans tout le village, du 5 au 16 mai. Madame Marieff exposera ses tableaux dans la salle communale aux côtés des sculptures de Sam Phil. Jean-Pierre Milard quant à lui doit installer ses "bonhommes" peints sur toiles plastiques dans le bourg. Informations au 02 43 79 13 12.

Sortir

• Beillé

Dimanche 22 mai, 4^e Rand Vap avec 5 parcours pédestres de 10 à 28 km avec des liaisons par le train de la Transvap.

• Bourg-le-Roi

Dimanche 22 mai, 8^e rencontres de la broderie, exposition et animation au musée.

• Bouloire

Du 26 au 28 mai musique et danse africaine par N'Zassanous au Centre Epidaure.

Du 10 au 12 juin, L'Estival 2005 avec concerts, théâtre, danse, musique au Centre Epidaure.

• Flée

Samedi 28 mai concert de musique médiévale avec la compagnie Musarum à 20h30 à la chapelle Sainte Cécile.

• Rouez-en-Champagne

Samedi 28 mai, "Once upon a time, histoire d'une rencontre" soirée conte bilingue avec Caroline Sire à l'abbaye de Champagne à 20h30.

• Mamers

Vendredi 3 juin à 20h30, Anne Roumanoff au théâtre municipal.



23^e festival de l'Epau, du 12 au 28 mai

La transcription à l'honneur

Arrangements, versions originales, réductions, paraphrases, adaptations, voire fantaisies, collages ou parodies, le menu gastronomique de ce 23^e festival ouvre la porte à des formations savoureuses : chœur, deux pianos, trio de percussions, quatuor de saxophones ou quintette à vents. Bref, de multiples tentations concoctées avec soin par le Centre culturel de la Sarthe.

Qu'elle soit l'œuvre de discrets artisans ou d'interprètes notoires (quand ce n'est pas une initiative du compositeur lui-même), la transcription favorise toujours la diffusion d'une œuvre, la renouvelle souvent et la transcende parfois au point de devenir un chef d'œuvre autonome. Sans prétendre à l'exhaustivité, le festival de l'Epau propose cette année de picorer çà et là, à travers les siècles, de Bach à Gérard Pesson, en passant par Beethoven, Liszt et Debussy. Le plat de résistance symphonique de ce festival se veut consistant : l'orchestre des Champs Elysées, l'ONPL et, pour la première fois à l'Epau, l'orchestre national de Lille viendront successivement illustrer l'histoire de la sympho-

nie avec chœurs, invention beethovénienne que se sont appropriés Liszt et Mahler.

Prétextes à la découverte des lieux patrimoniaux sarthois, les dimanches du festival conduiront le public pour cette 23^{ème} édition dans le Pays des Brières et du Gesnois, puis au Mans où le festival aura l'occasion d'apporter sa contribution à l'année du Brésil en France en mettant en regard les œuvres de Villa Lobos et du "plus brésilien des compositeurs français", Darius Milhaud.

Un menu concocté avec gourmandise par le service culturel de la Sarthe qui offre de multiples tentations mijotées avec soin pour ce 23^e festival de l'Epau.

Réservations

Centre culturel de la Sarthe
40 rue Joinville
72072 Le Mans cedex 9

Tél. : 02 43 54 73 45.
www.epau.org



Europa Jazz à l'Abbaye de l'Epau

Un bouquet final harmonieux

Depuis deux semaines déjà, la Sarthe vit au rythme de l'Europa Jazz. Un joli tempo qui s'achèvera du 27 avril au 1er mai sur une brillante programmation lors du final à l'Abbaye de l'Epau. A l'affiche, un surprenant hommage à la créativité des harmonies du département.



Entre l'Europa Jazz et les harmonies sarthoises, c'est déjà une vieille histoire ! C'est grâce au concept créé en 1999 "L'Europa en balade" que chaque année une douzaine d'harmonies du département se produisent dans le cadre du prestigieux festival. Dans la continuité du travail engagé depuis trois ans avec la Fédération Musicale de la Sarthe, l'Europa Jazz propose cette année deux créations pour harmonies commandées à deux musiciens reconnus de la scène française : le tromboniste Jean-Louis Pommier qui conduit

un travail au long cours avec les harmonies de la Communauté de Communes des Portes du Maine et Bruno Regnier, qui mène une résidence pédagogique avec l'Orchestre d'Harmonie de Sablé-sur-Sarthe. L'aboutissement de ce travail sera présenté le mercredi 27 avril à l'Abbaye de l'Epau.

Une belle introduction sarthoise pour une clôture spectaculaire et intense avec la présence sur scène de nombreuses stars du jazz. De riches moments d'émotion en perspective, propres à satisfaire tous les publics.



Le programme à l'Abbaye de l'Epau

Mercredi 27 avril à 20h00

- Jazz, Harmonies et création

Jeudi 28 avril à 20h00

- Bernard Struber Jazztet (FR)
- Daniel Humair Baby Bomm (CH/FR)
- Bik Bent Braam (PB/ALL)

Vendredi 29 avril à 20h00

- Fat Kid Wednesdays (USA)
- Pino Minafra Sud Ensemble (IT)
- David S.Ware Quartet+Mat Maneiri (USA)

Samedi 30 avril à 20h00

- Antonello Salis (IT)
- Denis Colin Nonet (FR)
- Charles Lloyd : Geri Allen Quartet (USA)

Dimanche 1^{er} mai à 14h00

- Dunmall / Rogers / Gibbs / Drake Quartet (GB/USA)
- Léandre / Stockhausen / Nauseef (FR/USA/ALL)
- Ursus Minor (USA/FR/GB)
- Divid Murray-The Gwo-Ka Master (USA/FR)

Europa Jazz Festival,

BP 25010,

72005 Le Mans Cedex 1

Tél : 02 43 23 78 99

e-mail : europa@noos.fr

Internet : www.europajazz.fr



Du 2 au 7 mai

ARTEC, le rendez-vous de l'art et des technologies

L'arrivée des beaux jours est synonyme d'effervescence à La Ferté-Bernard. Rassemblement d'élèves ingénieurs, compétition de 2 500 scolaires sarthois, animations, concert mais aussi expositions... Le végétal prend racine dans la ville pendant que les robots contre attaquent !

ARTEC marie astucieusement la technologie à l'art, c'est ce qui fait toute l'originalité de ce festival. Ainsi, en marge des compétitions de robotique de haut niveau, le public peut découvrir dans la rue, dans les lieux historiques ou de création l'art sous toutes ses formes. Cette année, pendant toute la durée du festival, le végétal sera le thème central de nombreuses expositions et de performances d'artistes. Plus d'une centaine de classes, de la maternelle au lycée, ont réalisé des œuvres en volume. Nul doute que ces jeunes artistes en herbe ont fait preuve de créativité pour exprimer leur vision de la nature.

Le collectif d'artistes Fredandco se fixera également dans la ville pour y planter « les grands végétaux », des structures de trois mètres de haut lumineuses et sonores. « Les mauvaises herbes » d'Isabelle Tournoud prendront racines dans la chapelle Saint-Lyphard. Gilles Bruni et Marc Barbarit investiront quant à eux une friche des anciens abattoirs. Pas de doute, l'art pousse au printemps à La Ferté-Bernard !

Festival ARTEC à La Ferté-Bernard du 2 au 7 mai. www.festival-artec.com

A noter le concert de David Hallyday le mercredi 4 mai.



Théâtre amateur

L'ensemble touristique de la petite Charnie organise son 4^e festival les 3, 4 & 5 juin, dans des lieux aussi variés qu'insolites : lavoirs, salles communales, chapelles, théâtres de verdure, châteaux, granges... Avec le soutien financier du Conseil général, de Créavenir, du Pays de la Haute Sarthe, des communes de la Station Verte, et l'encadrement technique du centre de ressources de Bouloire.

contact : 02 43 88 11 71

LA SARTHE

Exposition aux Archives départementales

Manoirs et châteaux de la Sarthe



Le hall d'entrée des Archives départementales accueille une exposition sur le thème de l'un des fleurons du patrimoine départemental : ses belles demeures. Le choix a été fait de privilégier les représentations iconographiques. C'est donc une expo "tout en images" qui présente 180 manoirs et châteaux.

Si beaucoup de panneaux sont réalisés à partir des documents conservés aux Archives Départementales, d'autres ont été prêtés par les dépositaires privés de ce patrimoine exceptionnel. Gravures, dessins, photographies, etc... sont visibles jusqu'en juin aux Archives. L'exposition pourra ensuite circuler dans certaines de ces demeures

ouvertes au public pendant l'été. L'exposition a été réalisée par les Archives Départementales en collaboration avec l'association Vieilles Maisons Françaises. Entrée gratuite aux heures d'ouverture des Archives : de 8 h 30 à 17 h 30 sans interruption du lundi au vendredi et certains samedis, de 8 h 30 à 13 h. www.archives.sarthe.com



Cirque Mimulus en résidence à Fresnay-sur-Sarthe

Les saltimbanques posent leurs valises

Voltige, équilibre, acrobatie, jonglage... L'art du cirque est désormais enseigné sous un chapiteau fixe basé à Fresnay-sur-Sarthe. Cours hebdomadaires, stages pour adultes mais aussi programmation de spectacles, Mimulus commence une nouvelle aventure !



L'équipe de la troupe Mimulus n'en est pas à son coup d'essai. Après avoir suivi les cours de l'école Fratellini, la troupe crée la première école de cirque en Sarthe en 1984. Installée sept ans au Mans, l'équipe enseigne aux petits et aux grands la magie du spectacle. Puis lorsqu'elle reprend la route pour donner des représentations à travers le sud de la France, elle continue à enseigner lors de stages découvertes et de classes vacances.

Ces multiples expériences ont permis à Michel Ribault et Michèle Vaillant de préparer leur avenir. *"Nous avons eu envie de faire des projets à plus long terme, alors nous sommes revenus en Sarthe avec une idée bien précise de notre nouvelle école du cirque. Nous voulons proposer une véritable école de loisirs où rien n'est imposé et où tout se passe dans une ambiance conviviale"* confie Michel Ribault, professeur.

Séduit par cette initiative, la commune de Fresnay-sur-Sarthe et le Conseil général ont

signé une convention avec l'association afin de soutenir au mieux ce projet. Le Département s'engage à apporter une subvention annuelle de 10 000 euros à Mimulus et ce, sur 3 ans. Le Conseil général complète ainsi sa palette d'équipes artistiques professionnelles en résidence permanente. En contrepartie, l'association s'engage à programmer une saison composée de six spectacles professionnels et à accueillir le public dans les meilleures conditions.

"Pour la programmation de spectacles, nous avons de très bonnes relations avec l'association animation loisirs de Fresnay (salle André Voisin). Il y a un véritable échange qui permet de programmer des rendez-vous adaptés aux deux lieux".

"Ce soutien de l'ensemble de nos partenaires est très valorisant pour notre travail" conclut Michel Ribault. Ne reste plus aux saltimbanques en herbe qu'à franchir la porte du chapiteau pour se lancer sur la piste aux étoiles !



Les cours sous chapiteau :

Mercredi après-midi pour les enfants à partir de 6 ans...

Samedi matin pour les familles et leurs enfants de moins de 6 ans.

Stages cirque vacances

Stages cirque adultes

Stages découvertes pour les écoles

Les spectacles sous chapiteau

Les 13, 14 et 15 mai

La C^{ie} des Marchepieds

fait son cirque

Samedi 21 mai

Concert du groupe Merzin

Samedi 4 juin

Fête des Joyeux drilles avec spectacles de professionnels et d'amateurs, représentation des élèves de l'école, fanfare...

Informations auprès de

Mimulus - Mairie

Place Bassum - 72170

Fresnay-sur-Sarthe.

Tél. : 02 43 33 69 44.

E mail : mimulus@wanadoo.fr

Route du Rhum

Mode d'emploi :

La Route du Rhum se déroule tous les 4 ans. De Saint-Malo à Pointe à Pitre, les concurrents partent à l'attaque des dépressions automnales, puis, portés par les alizés, pour une traversée solitaire de 700 miles (852 kilomètres). Une véritable aventure humaine et technologique. Depuis plus de 20 ans, des navigateurs de renom ont remporté la course au large : Mike Birch, Marc Pageot, Philippe Poupon, Florence Arthaud, Laurent Bourgnon, Michel Desjoyeaux, Ellen MacArthur...

Route du Rhum

La Sarthe défie les éléments

Loin d'annoncer vouloir succéder au palmarès à Ellen MacArthur ou Michel Desjoyeaux, les élèves ingénieurs de l'Institut Supérieur des Matériaux et Mécaniques Avancés du Mans entendent néanmoins défendre crânement les chances de leur monocoque, baptisé aux couleurs de la Sarthe et des Fermiers de Loué, lors de la prochaine édition de la Route du Rhum.

Ils ont dit

Jean-Marie Geveaux, président de la Commission de l'Éducation, de la Formation, de la Jeunesse, des Sports et des Transports :
"Le Conseil général s'est engagé résolument en faveur de ce beau projet qui s'articule autour de trois étapes : la construction, la qualification et la compétition. Pour le moment, le Département s'est engagé sur la phase de fin de chantier. Une fois la qualification acquise, une participation supplémentaire pourra être votée".

Fabien Lorne, vice-président du Conseil général et supporter de François Angoulvant :
"S'associer à ce projet novateur, en terme de technologie et de pédagogie permet d'attirer l'attention vers cette école à travers son projet. C'est aussi l'occasion d'en faire un élément fédérateur pour tous les Sarthois".



La mer, l'ambiance du port, l'excitation de la compétition se rapprochent. A l'abri des regards dans l'atelier de l'ISMANS, situé sur les hauteurs de l'Université du Maine, le bateau dévoile petit à petit l'élégance et la vélocité de ses formes. A la barre de ce chantier ambitieux, François Angoulvant donne de la voix. Aux étudiants ingénieurs qui participent à la construction du monocoque, l'initiateur du projet et futur skipper du voilier prodigue ses conseils et ses encouragements. "Nous sommes entrés dans le vif du sujet. Le compte à rebours a débuté. Désormais notre objectif est de terminer la construction du bateau dans les meilleurs délais pour entamer les essais en mer" lâche l'enseignant de l'ISMANS.

En attendant, les étudiants ingénieurs n'ont guère le temps de songer à cet instant historique. Le travail ne manque pas dans l'atelier de l'ISMANS, transformé en chantier naval. La structure extérieure du voilier est désormais



recouverte d'une peau en matériaux composites. Les cloisons posées, les efforts vont désormais porter sur l'assemblage et le soudage de la coque et du pont au cours de l'été. Un pas décisif vers l'appel du grand large.

La suite, François Angoulvant et ses élèves la connaissent déjà par cœur. "Les événements vont s'accélérer avec la mise à l'eau du monocoque, prévue pour le début de l'année prochaine. Puis nous chercherons à qualifier le bateau pour la Route du Rhum avant de participer au mois de juin à la course Skipper d'Islande. Les dernières semaines seront consacrées aux ultimes réglages avant le départ de la transat mythique". Fort du soutien financier du Conseil général et des Fermiers de Loué, le voilier sarthois bénéficie déjà d'une bonne rafale d'alizés. Un bon départ avant que les vents ne le propulsent irrésistiblement vers les Antilles à partir du 29 octobre 2006 sur le coup de 13 heures face aux remparts de Saint-Malo.

MSB et MUC 72

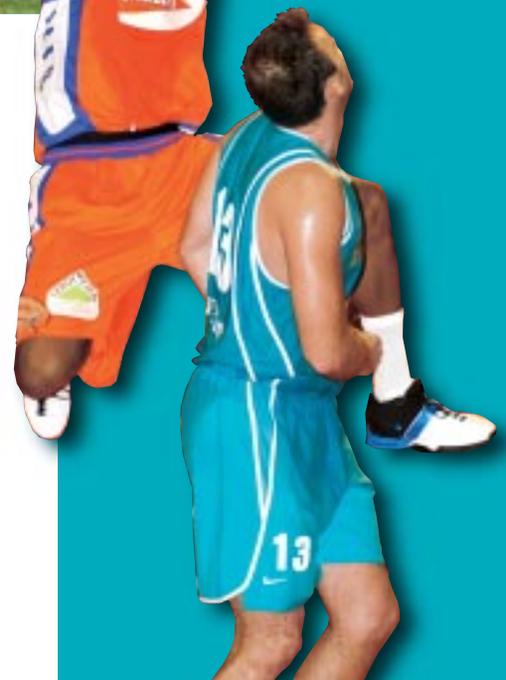
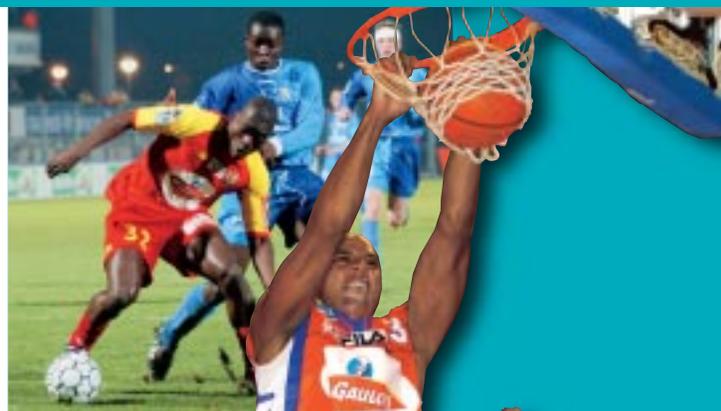
Regards croisés vers les sommets

Les supporters du MSB et du MUC 72 sont à cran. Les clubs phares du sport sarthois, soutenus par le Conseil général, sont en course pour une consécration historique. Chaud, le printemps !

Les grands clubs ne meurent jamais. Moins d'un an après sa terrible désillusion face à Gravelines, à une toute petite marche de la finale du championnat de France de basket, le MSB affiche des ambitions intactes. Au terme d'une campagne d'hiver musclée, les joueurs de Vincent Collet ont abordé le printemps en bonne position. Le titre national et une place en Euroleague sont dans leur collimateur.

Prendre une belle revanche sur la conclusion malheureuse de sa première participation à la Ligue 1, le MUC 72 l'ambitionne également. En comptabilisant un nombre impressionnant de victoires depuis la trêve, les joueurs de Frédéric Hantz rêvent d'un retour express en Ligue 1.

Alors, la Sarthe peut-elle rêver d'un doublé historique d'ici quelques semaines ? Les paris sont ouverts...



Triathlon du Val du Loir

250 concurrents au départ

Le Triathlon longue distance du Val du Loir, sélectif pour le championnat de France, devrait attirer un plateau de choix, le 22 mai prochain sur le plan d'eau de la Rougerie à La Chartre sur le Loir.



Terriblement exigeante, l'épreuve de triathlon, organisée pour la seconde année consécutive par la Communauté de communes du

Val du Loir avec l'association MAT 72, avait attiré 185 concurrents lors de sa toute première édition. Un beau succès initial qui sera amplifié en 2005 puisque 250 participants sont attendus à La Chartre sur le Loir le 22 mai. Au total, les concurrents traverseront à vélo puis à pied, 9 communes après le plongeon matinal dans les eaux du plan d'eau de la Rougerie. Le départ sera donné à 11 heures. Entre le premier de l'épreuve attendu vers 15h et le dernier, il devrait s'écouler près de... trois heures !

Pour tous renseignements :

06 88 17 04 59 - email : mat72@mat72.com

<http://www.mat72.com>

Un triathlon, trois disciplines

- **Natation**
distance de 2500 m dans le plan d'eau de la Rougerie à La Chartre sur le Loir.

- **Cyclisme**
distance de 80 Km avec le passage à deux reprises d'une côte à 14%.

- **Course à pied**
Quatre allers-retours de 5 Km soit une distance de 20 Km autour du plan d'eau de la Rougerie.



Le Tour de la Sarthe en chiffres

- 510 kilomètres, c'est la distance qu'effectueront les cyclotouristes en trois jours sur les routes du département.
- 20 ans, c'est l'âge des plus jeunes participants. L'an dernier, le doyen avait 85 ans!
- 83 localités seront traversées durant les trois étapes.
- 50% du peloton vient de l'extérieur de la Sarthe ce qui entraîne des répercussions positives pour le commerce, l'hôtellerie, le camping et les restaurants de la région.

Les étapes

- Samedi 14 mai : Tennie-Avesnes en Saosnois-Ancinnes-Sillé le Guillaume-Tennie (186,8 km)
- Dimanche 15 mai : Tennie-Asnières sur Vègre-Mézeray-Chantenay-Villedieu-Tennie (179 km)
- Lundi 16 mai : Tennie-Saint-Gervais-en-Belin-Champagné-Tennie (141,2 km)

Pour tous renseignements :
Bernard Hériveau,
tél : 02 43 20 53 54
Gérard Trocherie,
tél : 02 43 25 59 65

Tour de la Sarthe Cyclotouriste

La passion au fil des kilomètres

Le Cyclo-Club de la Vègre basé à Tennie organise les 14, 15 et 16 mai la 25^e édition du Tour de la Sarthe. Chef d'orchestre de l'imposante organisation qu'exige cette exceptionnelle randonnée, qui rassemble 350 passionnés, Gérard Trocherie livre son témoignage.

La Sarthe : *"Il y a vingt cinq ans s'élançait la première édition du Tour de la Sarthe. D'où vient l'idée de créer cette randonnée cyclotouriste ?"*

Gérard Trocherie : "1980 coïncide avec la naissance du Cyclo Club de la Vègre. Deux adhérents du CCV ont participé cette année là au Tour de la Manche cyclotouriste. Ils ont soumis cette idée à Emile Renou, alors président de l'association. La décision de créer notre propre circuit a été aussitôt prise. C'est le départ de l'aventure".

La Sarthe : *"Le Tour de la Sarthe cyclotouriste exige une grande connaissance des routes du département. Comment procédez vous ?"*

Gérard Trocherie : "Avec deux autres dirigeants du club, nous étudions tous les ans la carte du département. Une fois un parcours ciblé, nous effectuons un repérage en voitu-

re puis nous entrons toutes nos données dans un ordinateur qui nous calcule les kilométrages, les boraires et les moyennes à respecter. C'est un exercice difficile parfois. Cette année, par exemple, nous sommes confrontés à la présence du Grand Prix de France moto qui nous oblige à éviter Le Mans et sa périphérie".

La Sarthe : *"Encadrer un tel peloton nécessite une organisation parfaitement builée. Comment cela se passe-t-il sur le terrain ?"*

Gérard Trocherie : "Effectivement, nous nous appuyons sur une structure solide pour assurer la bonne organisation de la randonnée durant trois jours. Pour encadrer les 350 participants, nous comptons ainsi sur 80 bénévoles qui veillent à la sécurité des cyclistes et au bon déroulement des ravitaillements".



24 Heures du Mans

Pescarolo joue Loeb !

Le plateau des 73^e "24 Heures du Mans" s'annonce très attractif avec l'assurance d'assister à une confrontation de haut niveau dans toutes les catégories. Au jeu des spéculations, le fameux duel franco-français entre les teams sarthois d'Henri Pescarolo, Yves Courages et celui d'Hugues de Chaunac promet une belle passe d'arme.



Il va y avoir du sport sur le bitume des 24 Heures du Mans les 18 et 19 juin ! Dans la catégorie reine en LMP 1, face à la cohorte des Audi, la réplique viendra principalement des écuries sarthoises d'Henri Pescarolo et de Yves Courage, soutenues par le Conseil général. Le match promet une vive explication puisque Hugues de Chaunac et son team Oreca reviennent cette année dans la Sarthe avec une belle Audi R8 toute vêtue d'un non moins superbe "bleu de France".

Musclé sur le plan de la mécanique, l'affrontement devrait également être somptueux au volant avec la présence des meilleurs pilotes tricolores, excepté Sébastien Bourdais, retenu en Etats-Unis. La présence annoncée de l'actuel champion du monde des rallyes, Sébastien Loeb, au volant d'une Pescarolo-Judd va constituer l'événement de cette édition. Voilà qui ressemble bien à un match franco-français forcément arbitré par l'incontournable

Danois Tom Kristensen, l'homme aux six victoires de la mythique épreuve sarthoise.

En plus des perspectives d'assister à une course ouverte et indécise, le plateau de cette 73^e édition sera aussi placé sous le signe du grand retour d'Aston Martin. La célèbre marque, vainqueur en 1959, était absente depuis 1986. C'est animée de nouvelles ambitions que l'écurie britannique revient dans la Sarthe. En gagnant dans sa catégorie LMGT 1 aux 12 Heures de Sebring, la voiture anglaise a prouvé sa vitesse. D'ici le mois de juin, les concurrents vont désormais peaufiner les réglages des voitures. Et la fameuse ronde, organisée par l'Automobile Club de l'Ouest pourra démarrer au son d'un rugissement déjà très attendu...



Journée test

- Dimanche 5 juin

Programme de la semaine des 24 Heures du Mans

Lundi 13 juin de 14h30 à 18h et mardi 14 juin de 8h30 à 17h vérifications administratives et techniques "Pesage" au Quinconce des Jacobins.

- Mercredi 15 et jeudi 16 juin essais qualificatifs de 19h à 21h et de 22h à 24h.

- Vendredi 17 juin balade des stands de 10h à 20h.

parade des pilotes en centre-ville de 18h à 19h.

- Samedi 18 juin

Départ de la course à 16h.

Informations auprès de l'Automobile Club de l'Ouest

www.lemans.org

Tél. ACO : 0892 69 72 24

Suivez les écuries sarthoises sur www.sarthe.com



Programme du week-end :

- **Vendredi 13 Mai**
- 9h à 16h : Essais libres et qualificatifs
- 18h à 19h30 : Rencontre avec les pilotes
- A partir de 21 h : Concert

- **Samedi 14 Mai :**
- 9h à 16h : Essais libres et qualificatifs
- 17h : Course Boxer-cup BMW
- 18h à 19h 30 : Rencontre avec les pilotes
- 20h à 21h 30 : Show mécanique
- 21h 30 : Concert

- **Dimanche 15 Mai :**
- 8h 45 à 10h 05 : Warm Up
- 11h-12h : course 125cc (24 tours)
- 12h 15-13h15 : course 250cc (26 tours)
- 14h-14h45 : course MotoGP (28 tours)

Informations pratiques :
Tél. : 02 43 40 24 24 ou
04 73 91 85 75

E-mail : michy-manager@nat.fr

Internet :
gpfrancemoto.com

Grand-prix de France Moto

Les tricolores en bleu de chauffe

Valentino Rossi, auréolé de son nouveau titre mondial, sera l'incontestable star du Grand Prix de France moto qui se déroulera les 13, 14 et 15 mai sur le circuit Bugatti. Mais le public sarthois aura également les yeux de Chimène pour les pilotes tricolores emmenés par le talentueux Randy de Pruniet et l'équipe de France GP.



Le circuit Bugatti :



Longueur du circuit : 4,180 km
Largeur de la piste : 13 m
Virages à droite : 9
Virages à gauche : 4

La plus longue ligne droite : 450 m
Meilleur tour : 1'33"425 réalisé par Sete Gibernau
Vitesse maxi : 305,6 km/h

Déjà sacré 6 fois champion du monde : Valentino Rossi engrange avec insolence les victoires et les titres au rythme des saisons ! Ses adversaires peuvent se faire du souci. Le bel italien n'est visiblement pas rassasié. A l'image d'un certain Michael Schumacher en Formule 1, le pilote vedette de l'écurie Yamaha est devenu l'épouvantail de la catégorie reine du championnat du monde moto. S'il constituera l'attraction principale les 13, 14 et 15 mai sur le circuit Bugatti, le cœur du public battra aussi très fort pour les pilotes tricolores. Outre le talentueux Randy de Pruniet, dont la saison s'annonce décisive pour la suite de sa carrière, la présence d'une équipe nationale dans la catégorie 250cc devrait susciter un vif intérêt.

Créée en 2001, cette structure soutenue par Claude Michy, se donne pour vocation d'assurer la présence de jeunes talents français au plus haut niveau de la compétition internationale. "L'équipe s'appuie sur une structure technique expérimentée, dirigée par Jean-Claude Besse. Preuve de l'utilité d'un tel team pour la moto en France : sur les 8 pilotes français apparaissant au classement du Championnat du Monde 2004, 7 ont débuté en 250cc avec l'équipe de France !" souligne fièrement Claude Michy, l'organisateur du Grand Prix de France Moto dans la Sarthe, avec le soutien du Conseil général. De quoi encourager Grégory Leblanc et Sylvain Guintoli à réaliser des prodiges sur le circuit Bugatti !

Jeu-concours

GAGNEZ 10 PLACES

pour assister à la prochaine édition des 24 Heures du Mans autos qui se déroulera les 18 et 19 juin 2005.

Question n°1 :

le team Oreca a engagé une Audi R8 au départ des 24 Heures du Mans 2005. Quelle est la couleur de la voiture ?

- rouge-vert-jaune blanche-vert-bleu
 bleu-blanc-rouge

Retournez-nous vos réponses avant le 1^{er} juin 2005, le cachet de la Poste faisant foi, à l'adresse suivante :

Concours de la Sarthe, Hôtel du Département 72072 Le Mans Cedex 9

Liste des gagnant du précédent concours : M. BEAUFILS Jacques, M. CHOPLIN Michel, Mme COLLI-GNON Géraldine, M. EVRARD Christophe, Mme FOUGERAY Marie-Odile, Mme FROGERAIS Jacqueline, M. GUYOT Stéphane, Mme LECOMTE Anita, M. LEROUX Patrice, M. MUSSARD Arnaud.

Question n°2 :

Cette année, une célèbre marque britannique du sport automobile a décidé de revenir participer à la course mythique de l'endurance ? De quelle voiture s'agit-il ?

- Jaguar Aston Martin Mc Laren

Nom

Prénom

Adresse

.....

Point de vue : le mot de l'opposition

Espace d'expression du groupe de l'opposition selon la loi sur la démocratie de proximité.

LES SÉQUELLES D'UNE PSEUDO – DÉCENTRALISATION

La démocratie territoriale est au cœur du projet des élus que nous sommes. Elle doit garantir l'égalité républicaine, promouvoir le développement équitable et durable des territoires et assurer la présence et la qualité des services publics.

Jusqu'à la mise en oeuvre de la politique Chirac - Raffarin, ce programme se résumait en un mot : DECENTRALISATION... liée à plus d'autonomie et de ressources pour le local, à moins d'arrogance politique et de prédominance centrale. Soutenue lorsque la gauche exerçait la direction du pays, cette dynamique a été stoppée par la droite !

Depuis 2 ans et demi, on assiste à une avalanche de charges transférées aux collectivités locales sans les ressources financières permanentes pour y faire face...

Au quotidien, les élus doivent affronter le démantèlement des services publics et les désengagements tous azimuts de l'Etat. Les compétences obligatoires ou les charges nouvelles assumées par les collectivités territoriales devraient toujours connaître un financement proportionné et pérenne, ce principe n'est pas aujourd'hui respecté au niveau des départements.

Deux dossiers principaux sont la cible du déséquilibre financier dû aux manipulations budgétaires engendrées par la droite : la décentralisation du RMI, l'augmentation du nombre de bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA).

QUELQUES EXEMPLES CONCRETS POUR LA SARTHE

- Pour le RMI
 - augmentation du nombre d'allocataires en 2004 : + 6,8%
 - différentiel entre la compensation de l'Etat et les versements aux allocataires: -3,4 millions d'euros
 - coût des frais financiers dû à ce décalage : 150.000 € pour une année.

- Pour l'APA

- le financement de l'Etat représentait 54% du coût total de la prestation en 2003, il ne représente plus que 42% en 2005, soit un coût supplémentaire pour le Département de plus de 9 millions d'euros entre ces deux dates.

A cela s'ajoutent l'augmentation de la charge liée à la loi de modernisation de la sécurité civile des Services Départementaux d'Incendie et de Secours (+ 21% depuis 2003 soit 1,8 millions), sans oublier le transfert des personnels techniciens ouvriers et de services (TOS) ou des services de l'Equipement (plus de 900 agents) ...

Vous avez dit décentralisation ?!!!

Les élus de gauche : Gérard Brault, Christophe Counil, Claude Drouin, Jean-Luc Fontaine, Nelly Heuze, Marietta Karamanli, André Langevin, Michel Letellier, Agnès Lorilleux, Yvon Luby, Yvon Marzin, Jacqueline Pedoya, Michel Quillet, Jean-Pierre Rossard, Christophe Rouillon, Gérard Saudubray.

Pour tout contact : 02 43 54 72 24 – elus-de-gauche@cg72.fr

Le Mans - Sarthe

23^e
festival
de
l'Épau



www.atribut.fr

12-28 mai 2005

Rens. 02 43 54 73 45 / www.epau.org

